## COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le dix-sept juin à 20 heures le Conseil Municipal de Saint Pons de Thomières, légalement convoqué en séance publique s'est réuni sous la présidence de monsieur **André ARROUCHE**, Maire.

#### Etaient présents :

Monsieur André ARROUCHE

Madame Ghislaine COUSTAL

Monsieur Jean-Luc GAZEL

Madame Sylvie VIDAL

Monsieur Laurent CHARRAS

Maire

Adjoint

Adjoint

Mesdames et Messieurs : GAZEL Delphine - BOITTIER Cyril - MOLINIER Mégane - CABROL Josian - SOULIGNAC Jacques - FABRE Thomas - SEGONNE CATHALA Pascale - VIDAL Michel - CAUQUIL PATURAL Viviane - GIRONA Bruno - MARTINEZ GIL Nadège - LAFON Claude

### Absents excusés:

Mme PEYRAS Stéphanie - Mr BEZOUI Jean Pierre

### **Procurations:**

Mme PEYRAS Stéphanie à Mme MOLINIER Mégane Mr BEZOUI Jean Pierre Mme LAFON Claude

Madame Mégane MOLINIER est élue secrétaire de séance :

Vote : A l'unanimité

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier l'ordre du Jour en rajoutant le point suivant : Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

#### Vote à l'unanimité

Monsieur le maire propose l'examen de l'Ordre du jour

#### Ordre du Jour

## 1 - Désignation des conseillers délégués

### Création de postes de conseillers municipaux délégués

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le nombre de Conseillers Municipaux délégués à 2 et met au vote.

#### Vote à l'unanimité

## Election de deux Conseillers Municipaux Délégués.

Monsieur le Maire propose de désigner les deux conseillers municipaux délégués et propose les candidatures de Madame Mégane MOLINIER et Monsieur Cyril BOITTIER. Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres candidatures.

Aucun autre candidat ne se présente, Monsieur le Maire propose au conseil que le vote se déroule à main levée et non à bulletin secret.

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection des deux conseillers municipaux délégués

## Vote à la majorité (17 Pour – 1 Contre – 1 Abstention)

Monsieur le maire proclame conseillers municipaux délégués : Madame Mégane MOLINIER et Monsieur Cyril BOITTIER. Elus

## 2 - Indemnités des élus

Monsieur le maire rappelle le principe général des indemnités des élus fixées par le Code Général des Collectivités. Les indemnités sont calculées sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique Indice Brut 1027 et en fonction de la population de la commune.

Les indemnités de fonction des élus sont fixées par le conseil municipal dans les trois mois suivant son installation en vertu de l'article L.2123-20-1 du CGCT. Les indemnités sont liées aux fonctions exercées. Les adjoints et les éventuels conseillers délégués doivent bénéficier d'une délégation de fonction exécutoire.

Le maire propose de voter les indemnités telles que présentées dans le tableau :

Indice brut terminal de la fonction publique au 01 janvier 2020

1027

Fonction	Taux de l'indemnité er % de l'indice brut terminal de la fonction publique			
Maire	50,80%			
1 ère Adjoint au maire	17,00%			
2 ième Adjoint au maire	17,00%			
3 ième Adjoint au maire	17,00%			
4 ième Adjoint au maire	17,00%			
Conseiller municipal délégué N°1	6,00%			
Conseiller municipal délégué N°2	6,00%			

Proposition adoptée à la majorité (17 pour - 2 abstentions)

### Majoration des indemnités des élus

Monsieur le Maire précise que des majorations d'indemnités de fonction aux élus peuvent être votées dans certaines communes par le conseil municipal.

Monsieur le Maire précise que le conseil municipal doit dans un premier temps fixer le montant des indemnités de fonction, dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale et dans un second temps, il se prononce sur les majorations prévues par la loi

Monsieur le Maire propose, étant donné que la commune de Saint-Pons de Thomières est bureau centralisateur de canton, une majoration de 15 % qui peut être appliquée aux indemnités des élus sur le brut.

Proposition adoptée à la majorité (16 pour - 3 abstentions)

## 3 - Constitution de commissions municipales

Monsieur le maire propose de créer des commissions municipales.

Monsieur le maire précise que leur rôle est seulement consultatif.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de se déterminer par délibération sur le nombre de conseillers siégeant dans chacune des commissions. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer à cinq le nombre de conseillers siégeant dans les commissions municipales.

Vote à l'unanimité

Monsieur le Maire propose au conseil de désigner les membres des commissions. Monsieur le Maire propose que le vote se fasse à main levée et par commission

Le conseil à l'unanimité décide de procéder au vote des membres des commissions à main levée.

Après débat Monsieur le Maire propose le tableau suivant et met au Vote.

## **COMMISSIONS OBLIGATOIRES**

COMMISSION	Membres commission
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Jean-Luc GAZEL, titulaire Cyril BOITTIER, titulaire Ghislaine COUSTAL, titulaire Pascale CATHALA, suppléante Delphine GAZEL, suppléante Claude LAFON suppléante
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)	Sylvie VIDAL Laurent CHARRAS Jean Luc GAZEL Viviane PATURAL Mégane MOLINIER Thomas FABRE Stéphanie PEYRAS Nadège GIL

#### **COMMISSIONS MUNICIPALES**

COMMISSIONS	Membres
- district of the state of the	commissions

	Délégation
POLE ECONOMIE, ADMINISTRATION	Ghislaine COUSTAL
et RELATION CITOYENNE Délégation : Ghislaine COUSTAL	
Delegation . Grislanie COOTAL	Cyril BOITTIER
Commission finances et économie	Pascale CATHALA
locale	Viviane PATURAL
	Jean-Luc GAZEL
	Bruno GIRONA
	Sylvie VIDAL
	Laurent CHARRAS
Commission administration,	Michel VIDAL
gestion du personnel et relation	Pascale CATHALA
citoyenne	Viviane PATURAL
	Délégation
POLE URBANISME, TRAVAUX,	Jean Luc GAZEL
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT	Coun Edo Graze
Délégation : Jean-Luc GAZEL	Cyril BOITTIER
Commission Urbanisms	Thomas FABRE
Commission Urbanisme, Patrimoine et Travaux	Michel VIDAL
ratificilie et Havaux	Sylvie VIDAL
	Bruno GIRONA
Commission Cadre de vie et	
Environnement	Pascale CATHALA
FIIAHOIIIIEIIIEII	Cyril BOITTIER
	Thomas FABRE Ghislaine COUSTAL
	Claude LAFON
	Délégation
POLE SOCIAL, SCOLAIRE,	Sylvie VIDAL
JEUNESSE Délégation : Sulvin MDA!	Laurent CHARRAS
Délégation : Sylvie VIDAL	Ghislaine COUSTAL
Commission Santé et Solidarité	Stéphanie PEYRAS
	Cyril BOITTIER
	Nadège GIL
	Delphine GAZEL
Commission Vie scolaire et	Mégane MOLINIER
Jeunesse	Michel VIDAL
V04.16556	Ghislaine COUSTAL
	Nadège GIL
DOLE ANDMATION ME ACCOUNTY	Délégation
POLE ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET CULTURE	Laurent CHARRAS
Délégation : Laurent CHARRAS	Delphine GAZEL
<b>9</b>	Cyril BOITTIER
Commission Vie associative et	Mégane MOLINIER
animation	Thomas FABRE
	Nadège GIL
	Dolphine GAZEI
	Delphine GAZEL
Commission Sport et Culture	Jacques SOULIGNAC Viviane PATURAL
	Thomas FABRE
	IIIUIIIas FADRE

## **COMITES CONSULTATIFS**

COMMISSIONS	Membres commissions
POLE ECONOMIE, ADMINISTRATION et RELATION CITOYENNE Délégation : Ghislaine COUSTAL	Coordonnateur Ghislaine COUSTAL
Commission développement économique	Pascale CATHALA Cyril BOITTIER Mégane MOLINIER Jacques SOULIGNAC Bruno GIRONA
Commission paritaire Marché plein air	Jean Luc GAZEL Ghislaine COUSTAL Viviane PATURAL Mégane MOLINIER Claude LAFON
Commission Médiathèque	
POLE URBANISME, TRAVAUX, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT Délégation : Jean-Luc GAZEL	Coordonnateur Jean-Luc GAZEL Michel VIDAL Cyril BOITTIER
Commission animation Patrimoine et Tourisme	Ghislaine COUSTAL Jacques SOULIGNAC Claude LAFON
Commission citoyenneté, sécurité, civilité	Ghislaine COUSTAL Michel VIDAL Thomas FABRE Cyril BOITTIER Bruno GIRONA
POLE SOCIAL, SCOLAIRE, JEUNESSE Délégation : Sylvie VIDAL	Coordonnateur Sylvie VIDAL
Commission de coordination scolaire	Mégane MOLINIER Delphine GAZEL Thomas FABRE Ghislaine COUSTAL Nadège GIL
Commission des jeunes	Ghislaine COUSTAL Laurent CHARRAS Stéphanie PEYRAS Thomas FABRE Nadège GIL

	Coordonnateur
POLE ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET CULTURE	Laurent CHARRAS
Délégation : Laurent CHARRAS	Stéphanie PEYRAS
Commission Culture, animation et	Thomas FABRE
vie associative	Ghislaine COUSTAL
	Mégane MOLINIER
	Nadège GIL
Commission Sport, vie active et	Delphine GAZEL
prévention santé	Viviane PATURAL
	Jacques SOULIGNAC
	Thomas FABRE
	Nadège GIL

Au vu des tableaux proposés le maire met au Vote La composition des commissions est approuvée à la majorité (18 pour – 1 abstention)

# 4 - Désignation des délégués au sein des organismes extérieurs

Monsieur le maire présente la proposition des délégués au sein des organismes extérieurs.

Monsieur le Maire propose au conseil de procéder à un vote pour chaque organisme ou de voter en une seule fois les propositions du tableau. Le conseil à l'unanimité décide de voter le tableau en une seule fois.

ORGANISMES	DELEGUE.E.S	Délégués
PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT LANGUEDOC	2 délégués titulaires	Titulaires : Ghislaine COUSTAL Jacques SOULIGNAC
SIVU DU SAINT PONAIS	délégués titulaires     délégués suppléants	Titulaires : André ARROUCHE Jean Luc GAZEL Suppléants : Thomas FABRE Jacques SOULIGNAC

FOYER D'ACCUEIL SPECIALISE	1 délégué titulaire	Titulaire : Sylvie VIDAL
ECOLE MATERNELLE	délégué titulaire     délégué suppléant	Titulaire : Sylvie VIDAL Suppléante : Delphine GAZEL
ECOLE PRIMAIRE	délégué titulaire     délégué suppléant	Titulaire: Sylvie VIDAL Suppléante Delphine GAZEL
OFFICE DE TOURISME	délégué titulaire     délégué suppléant	Titulaire: Jacques SOULIGNAC Suppléant: Cyril BOITTIER
HOPITAL	1 délégué titulaire	Titulaire : Laurent CHARRAS
MAISON D'ENFANTS	délégué titulaire     délégué suppléant	Titulaire: Sylvie VIDAL Suppléant: Viviane PATURAL
COLLEGE DU JAUR	2 délégués titulaires     2 délégués suppléants	<u>Titulaires</u> : Delphine GAZEL Jacques SOULIGNAC <u>Suppléantes</u> : Mégane MOLINIER Nadège GIL
LYCEE PROFESSIONNEL	3 délégués titulaires 3 délégués suppléants	Titulaires: Jacques SOULIGNAC Ghislaine COUSTAL Bruno GIRONA Suppléantes: Delphine GAZEL Nadège GIL Claude LAFON
HERAULT ENERGIE	délégué titulaire     délégué suppléant	<u>Titulaire :</u> Cyril BOITTIER <u>Suppléant :</u> Thomas FABRE
CORRESPONDANT DEFENSE	1 délégué titulaire	<u>Titulaire :</u> Jean Luc GAZEL
CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE	1 délégué titulaire	<u>Titulaire :</u> Josian CABROL
SYNDICAT AGEDI pour l'informatisation des communes rurales	Représentant titulaire Le Maire	<u>Titulaire :</u> André ARROUCHE, Maire

Désignation approuvée à la majorité (18 pour – 1 abstention)

## 5 - Tableau des effectifs

Monsieur le maire rappelle au conseil que le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

Afin de permettre la bonne organisation des services Monsieur le maire propose de modifier le tableau des effectifs à compter du 01 juillet 2020

Commune de Saint-Pons de Thomières - TABLEAU DES EFFECTIFS

	à compter du 01 juillet 2020					
Emplois	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s)	Cat	Durée	Nombre	Nombre	Nombre
Agents occcupant un emploi permanent de la filière administrative		Catégorie	Durée hebdo.	de postes prévus	de postes occupés	postes vacants
Direction	Directeur général des services (Emploi fonctionnel)	Α	35 / 35	1	1	0
Direction	Attaché principal	Α	35 / 35	1	1	0
	Rédacteur	В	35 / 35	1	0	1
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif principal 1ére classe	С	35 / 35	5	5	0
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif principal 2ème classe	С	35 / 35	5	0	5
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif	С	35 / 35	3	1	2
	un emploi permanent de la fillère animation					
Agent d'animation polyvalent	Adjoint d'animation	С	35 / 35	1	1	0
Agent d'animation polyvalent	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	С	35 / 35	2	1	1
Agent d'animation polyvalent	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	С	28/35	1	0	1
	un emploi permanent de la filière technique					
Responsable adjoint du service technique	Agent de maîtrise principal	С	35 / 35	1	0	1
Responsable adjoint du service technique	Agent de maîtrise	С	35 / 35	1	0	1
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal 1ére classe	С	35 / 35	2	2	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal 2ème classe	С	35 / 35	5	5	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	С	35 / 35	7	3	4
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal de 2ème classe	С	28 / 35	2	1	1
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal de 2ème classe	С	27 / 35	1	1	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	С	17,30 / 35	1	1	0
	emploi permanent de la filière médico sociale					
Accompagnement à l'éducation de l'enfant	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles 1ére classe	С	35 / 35	1	0	1
Accompagnement à l'éducation de l'enfant	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	С	35 / 35	1	1	0
	eant un emploi permanent de la filière police					
Police	Garde champêtre chef	С	35/35	1	0	1
Police	Gardien-brigadier de police municipale	С	35/35	1	0	1
Police	Brigadier chef principal de police municipale	С	35 / 35	1	1	0
	emploi non permanent de la filière technique					
Agent technique polyvalent	Adjoint technique non titulaire	С	35 / 35	6	2	4
Agent technique polyvalent	Emplois aidés	С	35 / 35	3	0	3
Agent technique polyvalent pour besoin sa		С	35 / 35	10	0	10
A sent technique polyvalent pour remplace		С	35 / 35	3	0	3

Proposition adoptée à la majorité (18 Pour - 1 Abstention)

# 6 - Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la nécessité de voter les taux d'imposition pour l'année 2020 avant le 03 juillet 2020.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'impositions et donc de fixer les taxes comme suit :

	Taux d'imposition 2020
Taxe Foncière Bâti (TFB)	22,16%
Taxe Foncière Non Bâti (TFNB)	107,02%

Vote à la majorité (18 Pour - 1 Abstention)

## 7 - Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la date du 24/06/2020 prévue pour la rencontre des élus avec le personnel communal.

Monsieur le Maire propose d'arrêter la date du prochain conseil municipal dédié au vote du budget au 22/07/2020 19h.

Monsieur le Maire précise au conseil municipal les actions engagées et à venir dans le cadre de ses pouvoirs de police. A savoir, prise d'arrêtés sur la mendicité, consommation d'alcool et tranquillité publique. Ainsi que le projet d'une convention de coordination de la police municipale et la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 21 h 25.

